

RETEX ANALYSE CIBLEE SUAP 2018-2: intoxication CO



CAS N° 1 : une AR est sonnée à minuit au départ des secours ALD du SAMU pour un H 70 ans qui a fait un malaise avec PCI et douleur thoracique. Son épouse l'a réveillé car ellemême ne se sentait pas bien puis il a fait son malaise. 15 jours auparavant, un épisode similaire l'a fait admettre en unité de soins intensifs cardiologiques.

A l'arrivée du VSAV, le détecteur CO sonne (alarme 50 ppm). Le VSAV ne demande pas d'emblée le complément pour détection positive de CO car la cause semble être l'utilisation d'un braséro et qu'ils ont aéré. L'HbCO des 2 victimes est mesuré à 25% avec le RAD 57 de l'AR. Le détecteur multi gaz est alors demandé.

CAS N° 2: une AR est sonnée en renfort pour un H âgé présentant une détresse respiratoire, sans désaturation. Il est pris en charge chez les voisins et l'AR le trouve dans le VSAV. L'infirmier est alerté par l'odeur de fumée sur les vêtements et se rend avec le CA dans l'appartement. Dès l'entrée le détecteur de CO, positionné à la radio du CA, sonne (≥ 300ppm) La source est un vieux poêle à bois avec conduit non ramoné. L'HbCO (après oxygénation) est à 22% avec le RAD 57. Le détecteur multi gaz est alors demandé.

POINTS POSITIFS:

- présence des détecteurs CO permettant le diagnostic de l'intoxication. En effet les signes de l'intoxication CO ne sont pas spécifiques. Ils sont dus au manque d'O₂ car le CO a pris sa place sur l'hémoglobine. Ils peuvent aussi être confondus avec d'autres pathologies exacerbées par le manque d'O₂ comme une douleur thoracique, une difficulté à respirer.
- Cas N°2: reconnaissance de l'appartement sans mise en danger des équipes.

POINTS NÉGATIFS:

- La SpO₂ du multiparamétrique est faussée.
- Cas N°1: l'intoxication doit être chronique par l'usage répété du braséro (malaise similaire 15 jours avant) et a déjà été méconnue.
- Cas N°1: le CA ne suit pas la procédure consistant à demander un détecteur multi gaz car il est rassuré par le taux de détection bas à 50 ppm; il ne réagit que lorsqu'il a connaissance de l'HbCO.
- Cas N°2: non prise en compte de l'odeur de fumée par le VSAV.

LES POINTS CLES

- L'intoxication au CO est une pathologie saisonnière souvent due à l'utilisation de chauffages défectueux (poêle à bois), inadaptés en habitation (braséro) ou présentant un dysfonctionnement (appareil gaz). Il faut y penser systématiquement et se déplacer avec le détecteur dans l'habitation, car les signes peuvent être trompeurs.
- En cas de détection positive au CO, la procédure doit être systématiquement appliquée: « je demande un détecteur multi gaz pour détection positive de monoxyde de carbone » et GrDF d'urgence si la source est un appareil au gaz.